



Plan de services en français

2026–2027

*Commissariat à l'information et à la protection
de la vie privée de la Nouvelle-Écosse*

Plan de services en français 2026-2027

Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée

Message de la sous-ministre ou du président-directeur général

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et son personnel sont responsables d'assurer une surveillance indépendante du respect des exigences des lois sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée par les organismes provinciaux et municipaux publics et les dépositaires de renseignements médicaux, ainsi que de sensibiliser le public aux questions liées à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. Le Commissaire soumet un rapport annuel des activités au président de l'Assemblée législative.

Plus de 400 institutions publiques provinciales et municipales, c'est-à-dire les ministères du gouvernement, les villes, les services de police, les universités et les centres régionaux pour l'éducation, et plus de 26 000 dépositaires de renseignements sur la santé sont visés par les lois de la Nouvelle-Écosse qui portent sur les droits des habitants de la N.-É. relativement à de nombreux aspects de la vie privée et en société. Le Commissaire mène des enquêtes sur les plaintes et les révisions, tient des rencontres de médiation, assure le respect de la loi, mène des enquêtes (notamment systémiques), cherche et élabore des pratiques exemplaires et donne de l'information sur ces pratiques; il offre de plus des conseils et des avis d'expert. Comme prévu par la Loi sur les services en français et son règlement, je suis heureux de présenter le Plan de services en français du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée pour l'exercice 2026-2027.

Respectueusement soumis,



David Nurse

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le plan du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP) comprend des mesures de sensibilisation de la communauté francophone de la Nouvelle-Écosse à son mandat. La sensibilisation au mandat du Commissariat peut contribuer à faire en sorte que les membres de la communauté acadienne et francophone comprennent leurs droits en matière d'accès à l'information et de respect de la vie privée, ainsi que les responsabilités du gouvernement et des dépositaires de renseignements médicaux en la matière.

Cela peut aider les personnes à exercer leurs droits et à participer à la vie en société. Les progrès en la matière contribuent à renforcer la démocratie en Nouvelle-Écosse ainsi que le bien-être de la communauté acadienne et francophone.

Coordonnatrice des services en français :

Pour toute question sur les services en français, communiquer avec Mary Kennedy, à Mary.Kennedy@novascotia.ca ou au 902-424-1532.

Services offerts en français

- **Rapports annuels de 2001 à 2013**
- **Plans de services en français de 2009-2010 à 2024-2025**
- **Résolutions et déclarations conjointes des ombudsmans et des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée fédéraux, provinciaux et territoriaux :**
 - *La confiance, la transparence et la démocratie à l'ère de la mésinformation (octobre 2025)*
 - *Protéger la vie privée des enfants et des jeunes au moyen de l'utilisation responsable de technologies éducatives dans les salles de classe (octobre 2025)*
 - *Transparence par défaut (décembre 2024)*
 - *La communication de renseignements en situation de violence conjugale (novembre 2024)*
 - *Repérer et atténuer les préjudices découlant des mécanismes de conception trompeuse relatifs à la protection de la vie privée (octobre 2024)*
 - *Principes relatifs aux technologies de l'intelligence artificielle (IA) générative responsables, dignes de confiance et respectueuses de la vie privée (décembre 2023)*
 - *Document accompagnateur – Mettre l'intérêt supérieur des jeunes à l'avant-plan en matière de vie privée et d'accès aux renseignements personnels*
 - *Mettre l'intérêt supérieur des jeunes à l'avant-plan en matière de vie privée et d'accès aux renseignements personnels*
 - *Comment les organisations peuvent aider à protéger les jeunes en ligne (octobre 2023)*
 - *La protection de la vie privée des employés sur les lieux de travail modernes*
 - *Faciliter l'accès des Canadiens et Canadiennes aux documents gouvernementaux en vue de rétablir la confiance à l'égard de nos institutions (octobre 2023)*
 - *Assurer le droit à la vie privée et la transparence dans l'écosystème d'identité numérique au Canada (octobre 2022)*
 - *Susciter la confiance du public dans les services de santé numériques (septembre 2022)*
 - *Cadre juridique recommandé pour le recours à la reconnaissance faciale par les services de police (mai 2022)*
 - *Renforcer le droit à la vie privée et à l'accès à l'information pendant et après une pandémie (juin 2021)*
 - *La vie privée et les passeports vaccinaux relatifs à la COVID-19 (mai 2021)*
 - *Pour une législation efficace sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information dans une société guidée par les données (novembre 2019)*
 - *Assurer la confiance et la confidentialité dans le processus électoral canadien (septembre 2018)*
 - *Obligation de documenter (mars 2016)*
 - *Protéger et promouvoir les droits d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels des Canadiens dans les initiatives d'échange d'information (février 2016)*
 - *Protéger et promouvoir les droits des Canadiens à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels à l'ère du gouvernement numérique*
 - *Lettre au Comité permanent sur la sécurité publique au sujet des répercussions de grande envergure du projet de loi C-51 (Loi antiterroriste de 2015)*
 - *Déclaration sur les mesures de sécurité nationale et d'application des lois (octobre 2014).*

Lignes directrices et renseignements pour le public

- Guide du citoyen sur les droits à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée en N.-É.
- Dossiers du gouvernement provincial : À quel bureau dois-je m'adresser?
- Mini-guide sur l'accès à l'information
- Mini-guide sur la protection des renseignements personnels
- Mini-guide sur l'accès à vos renseignements médicaux
- Connaissez vos droits : Comment faire une demande efficace d'accès à l'information

- Fiche de renseignements – Frais liés à la PHIA
- Responsabilités des demandeurs
- Ta vie privée : c'est à toi! Cahier d'activités et plans de cours pour les élèves de la 2^e à la 8^e année du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario
- Meilleures pratiques pour les mots de passe
- Ouvrage illustré : Branchés et futés : Rien de personnel! Nothing Personal!
- Guide du processus d'examen du CIPVP
- Document d'orientation sur la protection de la vie privée à l'intention des services de police relativement au recours à la reconnaissance faciale
- Document d'orientation pour l'utilisation de caméras corporelles
- Étapes à suivre en cas d'atteintes à la vie privée

Communication en français avec le public

La CIPVP répond aux demandes orales et écrites du public en matière de communication en français avec l'aide du personnel et dans la mesure du possible et, au besoin, avec l'aide des services de traduction.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

- Publication : Résolution conjointe des ombudsmans et des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée fédéraux, provinciaux et territoriaux : *La confiance, la transparence et la démocratie à l'ère de la désinformation (octobre 2025)*
- Publication : Résolution conjointe des ombudsmans et des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée fédéraux, provinciaux et territoriaux : *Protéger la vie privée des enfants et des jeunes au moyen de l'utilisation responsable de technologies éducatives dans les salles de classe (octobre 2025)*

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026–2027

Renforcer les cadres relatifs aux services en français

- La coordonnatrice des services en français assistera aux réunions du Comité de coordination des services en français lorsque les exigences du service le permettront.
- La coordonnatrice des services en français soulignera les initiatives de ce comité au sein du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée lorsque les exigences du service le permettront.

Participation de la communauté acadienne et francophone

- Examiner tous les documents publics aux fins de traduction et imprimer ou publier les formulaires équivalents si les exigences opérationnelles et budgétaires le permettent.
- Aider le personnel à participer à l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* lorsque les exigences du Commissariat le permettent.

Créer et offrir des programmes et des services en français

Apporter un soutien au personnel suivant des cours de français lorsque les exigences du service le permettront.